

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 17

pouvoirs : 10

OBJET :

**TENNIS CLUB
AIGLON -
SUBVENTION POUR
L'ORGANISATION DE
L'OPEN NATIONAL
FÉMININ DE TENNIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2024-36

L'an deux mil vingt-quatre,
le : **Lundi 30 septembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2024.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie
GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET,
Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Nicole GONDOUIN,
Mme Marie-José MARTIN, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL,
Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL et Mme Corine LE BLÉVEC.

Absents ou excusés : Mme Mireille NOGUET qui a donné pouvoir à
M. Pascal SAMSON, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à
M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à
Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESANI qui a donné pouvoir
à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CHATEL-THIEULART qui
a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD
qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, M. Cédric
COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Maryse BRIANCEAU,
Mme Lucie CLOUARD qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE,
Mme Alexandra BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Michel CAILLOT qui a donné pouvoir à
M. Philippe RONDEL, M. Stéphane CLOUET et M. Gérard LATINIER.

Monsieur Philippe RONDEL a été nommé Secrétaire de Séance.

La 7^{ème} édition de l'Open National Féminin de Tennis a été
organisée du 14 au 22 septembre 2024, par l'association
sportive « Tennis Club Aiglon ».

Ce tournoi, inscrit au Circuit National des Grands Tournois
(CNGT), a rassemblé des joueuses parmi les meilleures
françaises, ainsi que des concurrentes étrangères.

Ce tournoi fait partie des deux seuls tournois de cette envergure
qui perdurent dans l'Orne et propose des tableaux finaux très
relevés. Véritable promotion du tennis féminin, de nombreux
bénévoles se sont relayés pour le bon déroulement de cette
compétition.

L'association avait notamment à sa charge l'hébergement, la
restauration des joueuses et la rémunération des arbitres, pour
un budget prévisionnel de 20 900 €.

L'association « Tennis Club Aiglon » sollicite une subvention.

Cette demande a été présentée à la Commission Sport le 12 septembre 2024 et approuvée par les membres présents.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

**➤ *APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 500 € à
l'association sportive Tennis Club Aiglon pour
l'organisation du tournoi « Open National Féminin » 2024.***

Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

BUDGET DU TOURNOI NATIONAL FEMININ 2024

TENNIS CLUB AIGLON

BUDGET	Recettes Prévisionnelles		Dépenses Prévisionnelles	
	État	0	Déplacements	2000
	Conseil Régional	0	Matériel	1900
	Conseil Départemental	5000	Encadrement Juge Arbitre Arbitres	3500
	Commune	Aide logistique 5000 Subvention 1500	Restauration	2600
	Fédération	Aide logistique	Hébergement	3800
	Ligue Comité	1500 500	Récompenses	4700
	Partenaires	5000	Communication	2400
	Club	500	Autres	
	Participants	1200		
	Mécènes	700		
TOTAL	20900	TOTAL	20900	

Signature du Responsable

